COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2018

Absents Excusés : Patrick CADENET, Sandrine FAVRE, Vivien GUIRAUD, Naudy ROUX

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

1- Fonds de concours versé à la communauté de communes au titre des travaux réalisés par le syndicat de la Vallée du Rance et le SIAH Sorgues-Dourdou

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier est compétente en matière de GEMAPI depuis le début de l'année. Il rappelle que le Conseil municipal a étudié le rapport de la CLECT le 30 novembre dernier, mais indique que ce rapport n'a pas intégré les dépenses relatives à la GEMAPI portées en section d'investissement des syndicats, et couvrant les travaux de gestion de la ripisylve et frais d'étude pour la gouvernance.

Il indique qu'un fonds de concours a été sollicité auprès de la commune de Montlaur, à hauteur de 226.81 €, visant à couvrir les dépenses engagées en 2018.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser le fonds de concours demandé à la Communauté de communes.

2- Questions diverses

Projet d'installation d'un visiophone à l'école.

Fin de séance à 22h.